

## DOSSIER DE MARIAGE

DE M \_\_\_\_\_

ET DE M \_\_\_\_\_

DATE DU MARIAGE : \_\_\_\_\_ HEURE : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

TELEPHONE : \_\_\_\_\_

Le dossier doit être déposé complet 5 semaines avant la date du mariage.  
Son enregistrement, qui s'effectue obligatoirement en présence du couple,  
nécessite en moyenne une demi-heure.



## MARIAGE

### LISTE DES PIÈCES A PRODUIRE

#### I - QUELQUES REGLES ESSENTIELLES DU CODE CIVIL

Le mariage peut être contracté par deux personnes de sexe différent ou de même sexe (art.143).

Le mariage ne peut être contracté publiquement lors d'une cérémonie républicaine avant 18 ans révolus (art.144).

Le mariage est célébré au choix des époux, dans la commune où l'un d'eux, ou l'un de leurs parents, a son domicile ou sa résidence établie par un mois au moins d'habitation continue (art.74).

#### II - PIÈCES A PRODUIRE PAR LES FUTURS(ES) EPOUX(SES) DE NATIONALITE FRANCAISE

- **Le livret de mariage**
- **Une pièce d'identité** (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire ou documents délivrés par une autorité publique)
- **Copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de trois mois au jour du dépôt du dossier** (délivrée par la mairie du lieu de naissance ou par le Service Central de l'Etat Civil de Nantes pour les personnes nées à l'étranger et qui ont acquis la nationalité française)
- **Un justificatif de domicile de moins de trois mois** au dépôt du dossier (bail locatif, quittances de loyer, factures de gaz, d'électricité ou de téléphone fixe, avis fiscaux, assurance du logement, etc...)
  - En cas de résidence établie par un mois d'habitation continue :
    - un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant
    - une pièce d'identité de l'hébergeant
    - une attestation sur l'honneur justifiant la résidence à Jurançon signée par l'hébergeant
  - un justificatif de résidence au nom de l'hébergé
  - une attestation sur l'honneur justifiant la résidence à Jurançon signée par l'hébergé.
- **Contrat de mariage**, le cas échéant (Établi devant un notaire, à déposer 10 jours avant le mariage)
- **Pièces d'identité et attestations des témoins** (au moins deux témoins et quatre au maximum)

### III - Documents à fournir pour une personne de nationalité étrangère

En plus des pièces demandées précédemment, la personne de nationalité étrangère doit présenter les documents suivants :

- **Copie intégrale de l'acte de naissance** (datant de moins de 6 mois au moment du dépôt du dossier et traduite par l'autorité consulaire ou l'ambassade du pays en France, ou encore par un traducteur assermenté auprès du Tribunal de Grande Instance de Pau)
- **Certificat de célibat ou de capacité matrimoniale** (De moins de 6 mois à la date du dépôt du dossier)
- **Certificat précisant le caractère définitif d'un divorce** ( auprès du Consulat ou ambassade de pays en France, traduit par un traducteur assermenté auprès du Tribunal de Grande Instance de Pau)
- **Certificat de coutume** relatif aux lois du mariage du pays concerné (Consulat ou ambassade du pays en France)
- **Pièce d'identité** (Carte de séjour ou passeport)

### IV - CAS PARTICULIERS

**Les personnes en tutelle ou curatelle** peuvent désormais se marier sans l'autorisation préalable d'un juge, en informant leur tuteur ou leur curateur. Cependant, la personne chargée de la mesure de protection pourra s'y opposer si les circonstances l'exigent. Elle pourra également conclure seule une convention matrimoniale pour préserver les intérêts du majeur protégé.

**Pour les personnes divorcées** : produire la **copie intégrale de l'acte de naissance** portant mention du divorce.

**Pour les personnes veuves** : produire **l'acte de décès du conjoint décédé**.

**Si des enfants sont nés avant le mariage** : produire la **copie intégrale de l'acte de naissance** de chacun des enfants avec les mentions de reconnaissance datant de moins de trois mois à la date du mariage.

**Les futurs époux atteints d'un handicap** les privant d'une partie de leurs sens ou empêchant leur expression par la parole doivent être assistés d'une personne apte à communiquer avec eux (interprète assermenté).

**Lorsque les futurs époux de même sexe, dont l'un au moins a la nationalité française, ont leur domicile ou leur résidence dans un pays qui n'autorise pas le mariage entre deux personnes de même sexe et dans lequel les autorités diplomatiques et consulaires françaises ne peuvent procéder à la célébration** : produire des documents écrits le prouvant. Dans ce cas, le mariage est possible en France au lieu de naissance ou de dernière résidence de l'un des époux ou de la commune dans laquelle l'un de leurs parents a son domicile ou sa résidence établie par un mois au moins d'habitation continue à la date de la publication des bans. A défaut, le mariage est célébré dans la commune de leur choix (art.171-9 du code civil) sur présentation d'une attestation motivant ce choix.

## V - DEPOT DES PIECES

Les pièces doivent être déposées en mairie par les deux futurs époux (art.63 du code civil) un mois au moins avant la célébration du mariage, compte tenu des délais de publication.

Les futurs époux détenteurs d'un livret de famille doivent le déposer en **mairie une semaine avant le jour du mariage.**

## VI - CELEBRATION DU MARIAGE

Elle ne pourra avoir lieu que sous réserve de la présentation de tous les documents demandés.

Le jour de la célébration est fixé par les époux. L'heure de la cérémonie est fixée par l'officier d'état civil, sachant qu'il est prévu trente minutes pour chaque cérémonie.

Avant la cérémonie du mariage, les futurs époux confirment l'identité des témoins déclarés (articles 74.1 du Code Civil).

## VII - NOM D'USAGE

Chaque époux peut porter, à titre d'usage, le nom de l'autre époux, par substitution ou adjonction à son propre nom, dans l'ordre qu'il choisit (art.225-1 du code civil).



## ATTESTATION INDIVIDUELLE

• ETAT CIVIL :

Futur époux                       Future épouse

Nom (en majuscules) : .....

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) : .....

Profession : .....

Commune de naissance : .....

Département : .....

Pays : .....

Date de naissance : .....

Nationalité : .....

• DOMICILE :

Le mariage sera célébré, au choix des époux, dans la commune où l'un deux, ou l'un de leurs parents, aura son domicile ou sa résidence établie par un mois au moins d'habitation continue à la date de la publication prévue par la loi Art 74 du code civil.

Adresse: .....

.....

• RESIDENCE ACTUELLE :

Adresse: .....

.....

• SITUATION FAMILIALE :

Célibataire                       Veuf (ve)                       Divorcé(e)

Si veuf (ve) ou divorcé (e) :

Nom du précédent conjoint(e) : .....

Date du veuvage ou divorce : .....

• **FILIATION :**

**Votre père :**

Nom : .....

Prénoms : .....

Profession : .....

Commune de naissance : .....

**Domicile :**

Adresse: .....

.....

Décédé(e) :        OUI                 NON

**Votre mère :**

Nom : .....

Prénoms : .....

Profession : .....

Commune de naissance : .....

**Domicile :**

Adresse: .....

.....

Décédé(e) :        OUI                 NON

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur l'ensemble de ce document.

A ....., le .....

Signature

Très important de l'article 441-4 du code pénal, le faux commis dans une écriture publique ou authentique ou dans un enregistrement ordonné par l'autorité publique est puni de dix ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende.

L'usage du faux mentionné à l'alinéa qui précède est puni des mêmes peines.

Les peines sont portées à quinze ans de réclusion criminelle et à 225 000 euros d'amende lorsque le faux est commis par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public agissant dans l'exercice de ses fonctions ou de sa mission.

Toute correspondance doit être adressée au : Bureau des Mariages

Mairie de Jurançon 6 rue Charles de Gaulle 64110 Jurançon - Tél 05 59 98 19 70 - Fax : 05 59 98 19 99

## ATTESTATION INDIVIDUELLE

• ETAT CIVIL :

Futur époux                       Future épouse

Nom (en majuscules) : .....

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) : .....

Profession : .....

Commune de naissance : .....

Département : .....

Pays : .....

Date de naissance : .....

Nationalité : .....

• DOMICILE :

Le mariage sera célébré, au choix des époux, dans la commune où l'un deux, ou l'un de leurs parents, aura son domicile ou sa résidence établie par un mois au moins d'habitation continue à la date de la publication prévue par la loi Art 74 du code civil.

Adresse: .....

.....

• RESIDENCE ACTUELLE :

Adresse: .....

.....

• SITUATION FAMILIALE :

Célibataire                       Veuf (ve)                       Divorcé(e)

Si veuf (ve) ou divorcé (e) :

Nom du précédent conjoint (e) : .....

Date du veuvage ou divorce : .....

• **FILIATION :**

**Votre père :**

Nom : .....

Prénoms : .....

Profession : .....

Commune de naissance : .....

**Domicile :**

Adresse: .....

.....

Décédé(e) :        OUI                 NON

**Votre mère :**

Nom : .....

Prénoms : .....

Profession : .....

Commune de naissance : .....

**Domicile :**

Adresse: .....

.....

Décédé(e) :        OUI                 NON

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur l'ensemble de ce document.

A ....., le .....

Signature

Très important de l'article 441-4 du code pénal, le faux commis dans une écriture publique ou authentique ou dans un enregistrement ordonné par l'autorité publique est puni de dix ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende.

L'usage du faux mentionné à l'alinéa qui précède est puni des mêmes peines.

Les peines sont portées à quinze ans de réclusion criminelle et à 225 000 euros d'amende lorsque le faux est commis par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public agissant dans l'exercice de ses fonctions ou de sa mission.

Toute correspondance doit être adressée au : Bureau des Mariages

Mairie de Jurançon 6 rue Charles de Gaulle 64110 Jurançon - Tel 05 59 98 19 70 - Fax: 05 59 98 19 99



## RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX EPOUX(SES)

• ENFANT(S) COMMUN(S) :

-.....né(e) le.....à.....

-.....né(e) le.....à.....

-.....né(e) le.....à.....

• FUTUR DOMICILE CONJUGAL PREVU (adresse) :

.....  
.....

• CEREMONIE RELIGIEUSE:  oui  non

Date :.....Paroisse.....

• CONTRAT DE MARIAGE:

Il existe un contrat de mariage qui sera signé/ a été signé le :.....

Chez Maître..... notaire à.....

Il n'existe pas de contrat de mariage

Y-a-t-il eu un acte de désignation de la loi applicable au régime matrimonial ?

Oui  Non ..... Désignation de la loi.....

Date de l'acte.....lieu de signature.....

Nom et qualité de la personne qui a établi l'acte.....

• ECHANGE DES ALLIANCES EN MAIRIE

Oui

Non

## LISTE DES TEMOINS DU MARIAGE

### TEMOINS DU FUTUR(E) EPOUX(SE) :

#### **1<sup>er</sup> Témoin**

Prénom(s).....Nom.....

Né(e) le.....à.....

Profession.....

Domicile.....

#### **2<sup>ème</sup> Témoin (facultatif)**

Prénom(s).....Nom.....

Né(e) le.....à.....

Profession.....

Domicile.....

### TEMOINS DU FUTUR(E) EPOUX(SE) :

#### **1<sup>er</sup> Témoin**

Prénom(s).....Nom.....

Né(e) le.....à.....

Profession.....

Domicile.....

#### **2<sup>ème</sup> Témoin (facultatif)**

Prénom(s).....Nom.....

Né(e) le.....à.....

Profession.....

Domicile.....

- Pièces à fournir : photocopie pièce d'identité + attestation pour chaque témoin

## Déclaration des témoins

Je soussigné(e) .....

.....  
Pour la femme mariée, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse et prénom

Né(e)

le.....à.....

Atteste être domicilié(e) à.....

Et exercer la profession de .....

Fait à ..... le.....

Signature :

(Joindre la copie d'une pièce d'identité)

## Déclaration des témoins

Je soussigné(e) .....

.....  
Pour la femme mariée, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse et prénom

Né(e)

le.....à.....

Atteste être domicilié(e) à.....

Et exercer la profession de .....

Fait à ..... le.....

Signature :

(Joindre la copie d'une pièce d'identité)

**Déclaration des témoins**

Je soussigné(e) .....

.....  
Pour la femme mariée, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse et prénom

Né(e)

le.....à.....

Atteste être domicilié(e) à.....

Et exercer la profession de .....

Fait à .....le.....

Signature :  
(Joindre la copie d'une pièce d'identité)

**Déclaration des témoins**

Je soussigné(e) .....

.....  
Pour la femme mariée, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse et prénom

Né(e)

le.....à.....

Atteste être domicilié(e) à.....

Et exercer la profession de .....

Fait à .....le.....

Signature :  
(Joindre la copie d'une pièce d'identité)